

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 17 FEVRIER 2021

Etaient présents :

- **Familles** : 2 (membre famille SP RDC, membre famille Ehpad 3)
- **Direction** : 2 (Directeur Général C.C, Adjointe de Direction G.S)
- **Résidents** : 4 (Résidente Ehpad 3, Résidente Ehpad 1,2 Résidentes Ehpad 2)
- **Les amis des Gabres** : 1 (B.H)
- **Mairie de Cannes** : 1 (G.J)
- **Représentant du personnel** : 1 (S.D)
- **Invitée** : 1 (Responsable Animation K.M)

Excusés : 3 (Représentant famille, Directrice, AOAPAR T.G)

Un document support de la réunion (présentation Power Point) est détaillé par M. C.C

Présentation de Monsieur C.C, Directeur Général qui prend le relai de Madame T.I, Directrice en son absence.

➤ **Information sur la signature d'une convention d'aide sociale avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes**

Ce qu'il faut retenir :

- Objectif de cette convention : s'assurer que l'on priorise l'accès aux personnes les plus modestes, et permettre une souplesse pour maintenir l'équilibre budgétaire.
- Obligation d'accueillir 65 résidents à l'aide sociale à minima (moyenne sur les 3 dernières années). Nous en accueillons plus 70 actuellement (30% population accueillie).
- Tarif aide sociale fixé par le Conseil Départemental.
- Tarif hôte payant fixé par l'établissement dans la limite d'un plafond fixé par la convention d'aide sociale : 10% du tarif aide sociale.
- Applicable qu'aux nouveaux entrants à compter de sa date de mise en application (nouvel arrêté).

➤ **Divers**

- **Point épidémique**

En complément de l'information donnée dans le support de présentation, le Docteur G. interroge M. C.C quant à l'absentéisme actuel. Réponse : il est d'environ 6 à 7%.

Il est relevé une faible mobilisation des personnels à la vaccination, le Docteur G. exprime son étonnement de cette non-adhésion. Ce dernier décrit les quelques effets indésirables du vaccin Pfizer : maux de tête, hypertension, fatigabilité, température, mais décrit son importance face à cette épidémie et aux contact avec des personnes vulnérables.

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 17 FEVRIER 2021

Concernant la vaccination, il indique que 6 doses doivent être réalisées avec 1 flacon. Une IDE présente décrit que ce n'est pas facile à obtenir.

- **Suites fermeture de la PUI (Pharmacie à Usage Interne)**

La Pharmacie du Béal à Cagnes sur Mer a pris le relai de la PUI de l'établissement fermée au 31/12/2020.

Il est pointé par Mme O. que la facturation n'est pas claire. Ce point doit être vu avec le Coordonnateur des soins pour qu'il fasse le relai avec la Pharmacie, et éclaircir ce point. Mme G.S souligne avoir été interrogée par d'autres familles, tout comme la secrétaire médicale et la comptable sur cette même problématique.

- **Partenariat avec la Fondation des Diaconesses de Reuilly**

Après des essais de rapprochements d'autres structures restés infructueux ces dernières années, l'AOAPAR conduit un rapprochement avec la Fondation des Diaconesses de Reuilly. Ce rapprochement peut aller du GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) à la fusion.

La Fondation des Diaconesses de Reuilly partage les mêmes valeurs que l'AOAPAR. Cette fondation, reconnue d'utilité publique, regroupe 40 établissements avec 1400 salariés répartis sur toute la France. Ils couvrent plusieurs champs d'action : enfance, handicap, gériatrie, insertion, et le sanitaire.

Il est évoqué les possibilités qui s'ouvrent de par leur expertise et implantation territoriale/politique. En effet, à l'avenir cela pourrait permettre le développement de plateformes d'aide à domicile ou autres concernant notre champ d'action.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu et vont continuer entre professionnels pour conduire en juin à un bilan sur la faisabilité d'un rapprochement plus poussé, et ses modalités. Une décision devrait donc être prise en Assemblée Générale à l'été prochain.

M. D se souvient de la tentative de rapprochement avec l'Armée du Salut, et souligne qu'à l'époque l'approche n'était pas la même, le ressenti était celui de l'absorption avec des actions plus directes (audits).

M. C.C précise que la présence d'un aumônier dans cette Fondation est aussi un « + » dans notre action quotidienne.

Enfin, la vie des résidents ne sera aucunement touchée de ce rapprochement, car la volonté est de respecter la singularité de chaque établissement, leur pluralité en faisant leur richesse.